



Commune de Tournon (Savoie)

DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
L'AN DEUX-MILLE-VINGT-QUATRE
LE VENDREDI 14 JUIN 2024 A 19H30

DATE DE CONVOCATION : 03/06/2024

DATE D’AFFICHAGE : 03/06/2024

Présents : BERTHET Sandrine, GRANDCHAMP Patrick, ALIOUA Yacine, LASSIAZ Fabienne, OMELTCHENKO Luc, GIANNINA Gisèle, ARTALLE (RIMBOUD) Christelle, CHEVRIER-GROS Sébastien, DRAGNEA Cindy

Excusés : MURAZ-DULAURIER Gilles (pouvoir à Patrick GRANDCHAMP) – CHATELAIN Eric (pouvoir à Yacine ALIOUA)

Absents : GARDET-CADET Michel, DRAGNEA Cindy

NOMBRE DE CONSEILLERS formant la majorité : 12

PRÉSENTS : 9

VOTANTS : 11

A 19h30, le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

Christelle ARTALLE est élue secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION N° 2024/30
SYNDICAT SCOLAIRE DU VAL TAMIE – PARTICIPATIONS FINANCIERES 2024

Vu le budget primitif 2024 du Syndicat Scolaire voté le 28 mars 2024,

Vu le calcul des participations financières demandées aux Communes membres et présenté en Conseil Syndical le 28 mars 2024,

Le Maire rappelle que la Commune est membre du Syndicat Scolaire du Val Tamié (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) qui vote chaque année les contributions des Communes membres, nécessaires à l'équilibre du budget du Syndicat, selon les règles de répartition prévues dans les statuts.

Ces contributions constituent des dépenses obligatoires.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- ✓ **APPROUVE** le détail des participations financières demandées aux Communes membres (Tournon, Verrens-Arvey, Plancherine) comme présenté dans le document en annexe.
- ✓ **AUTORISE** le Maire à ordonnancer les dépenses correspondantes.
- ✓ **PRÉCISE** que les crédits suffisants sont prévus au budget communal.

Le Maire,
Sandrine BERTHET

Le secrétaire de séance
Christelle ARTALLE

Transmis au contrôle de légalité

Le 17 JUIN 2024

Publié le 17 JUIN 2024



REPARTITION COMMUNALE 2024

32% de la population 35% du potentiel financier 33% du nombre d'élèves

Communes	nbre élèves	population	PF
Plancherine	33	475	443870
Tournon	42	583	1091898
Verrens	90	980	847363
TOTAL	165	2038	2383131

FONCTIONNEMENT = 231830 €

(prévision budgétaire au compte 74758)

Participation des Communes :	231830	
Nombre d'enfants :	165	
Somme par enfant :	1405,03	1405,03

Plancherine	46365,99
Tournon	59011,26
Verrens	126452,70

INVESTISSEMENT =16400 €

(prévision budgétaire au compte 21312)

Communes	Pop	Potentiel	nbre élèves	A PAYER
PLANCHERINE	1223,16	1069,10	1082,40	3374,66
TOURNON	1501,27	2629,94	1377,60	5508,81
VERRENS	2523,57	2040,96	2952,00	7516,53
TOTAL	5248	5740	5412	16400,00

PARTICIPATION FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT

Plancherine	49740,65
Tournon	64520,07
Verrens	133969,23

TOTAL = (FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT) - PARTICIPATIONS de janv /11 mois*La Participation de janvier vient en déduction*

PLANCHERINE	4225,59	(49740,65- 259,21 = 46481,44/11)
TOURNON	5493,28	(64520,07-4093,98) =6 426,09/11)
VERRENS	11325,60	(133969,23-9387,65 = 124581,58/11)

A Tournon, le 28/03/2024

La Présidente,

Mme Sandrine BERTHET

